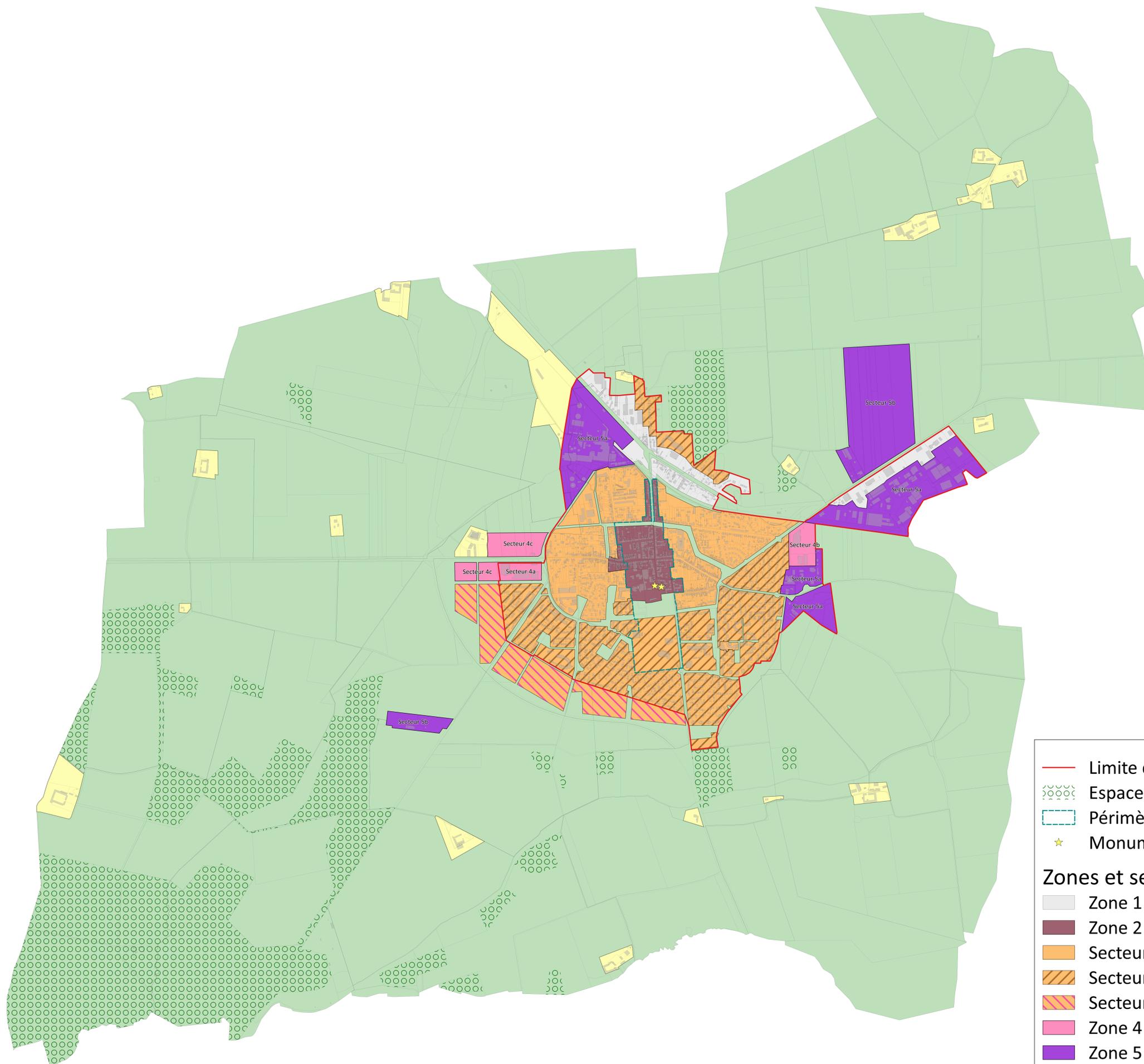


REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

**Pièce 4.1a
PLAN DE ZONAGE**

Plan d'ensemble de la commune

1:8000	Elaboration du RLP
	Document arrêté le :
	Document approuvé le :



-  Limite de l'agglomération
 -  Espaces Boisés Classés
 -  Périmètre de protection des monuments historiques
 -  Monuments historiques
- Zones et secteurs**
-  Zone 1 : Abords de la RD619
 -  Zone 2 : Centre-ville
 -  Secteur 3a : Secteur mixte
 -  Secteur 3b : Secteur à dominante d'habitat et d'équipements
 -  Secteur 3c : Future zone à dominante d'habitat et d'équipements
 -  Zone 4 : Zone à dominante commerciale existante ou future
 -  Zone 5 : Zone à dominante d'activités existante ou future
 -  Zone 6 : Bâti isolé et emprise sucrerie
 -  Zone Naturelle et Agricole